

Master Administration Economique et Sociale

Mise en avant

L'orientation sanitaire et sociale en master est une spécialité assez fréquemment proposée dans les universités françaises, et ce développement est à mettre en relation avec les débouchés professionnels en croissance dans ce domaine. Le champ sanitaire, social et médico-social vit depuis quelques années une professionnalisation croissante, à tous les échelons hiérarchiques. Pour les fonctions d'encadrement et de direction, les diplômés de niveau 1 sont exigés.

Des spécialités proches existent dans d'autres établissements de la région AURA, mais elles sont plus orientées vers la gestion ou vers le travail social. La coloration juridique est donc une particularité de la mention Administration Economique et Sociale à l'Université Clermont Auvergne. Elle répond à une demande croissante de compétences en matière juridique dans ce secteur. Cette demande est visible dans le nombre croissant de personnes inscrites en formation continue (environ 10 à 15 personnes chaque année, en formation continue ou reprise d'études), ainsi que dans l'ouverture du Master à l'alternance (19 apprenti.e.s en 2021-22 et 2022-23, 29 en 2023-2024).

Le master AES anciennement nommé DASSS (Droit et Administration du Secteur Sanitaire et Social) existe à l'UCA depuis 2008. Il a été, pendant 12 ans, un parcours du master mention droit public. Pour le contrat 2021-2026, il devient un master mention AES. Bien connu des partenaires socio-économiques de la région, sa transformation en mention AES lui a permis de gagner en lisibilité, mais aussi en agilité quant au pilotage du diplôme.

Présentation

Enjeux

Ce parcours forme à l'encadrement et à l'animation dans les structures, privées ou publiques, du secteur sanitaire, social et médico-social. Il s'inscrit dans une logique professionnalisante qui rencontre peu de concurrence au plan régional, voire national, en raison des liens étroits non seulement avec le CHU de Clermont-Ferrand mais également avec les autres acteurs de l'action sociale, médico-sociale



ÉCOLE DE DROIT

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

L'essentiel

Nature de la formation

Diplôme national

Durée de la formation

- 2 ans

Langues d'enseignement

- Français

Rythme

- Temps plein

Formation Initiale et Formation en Alternance

- Compatible avec une activité professionnelle
- En alternance
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation

Modalités

- Présentiel

et sanitaire implantés dans la région.

Ayant pour objectif l'acquisition d'une culture et de capacités de problématisation en droit et sciences humaines et sociales appliquées au secteur sanitaire et social, il propose quatre options :

- Deux, ouvertes en formations initiale et continue (parcours "DASSS – Droit et Administration du Secteur Social", et "DASSS – Droit et Administration des Etablissements de Santé") ;
- Deux, ouvertes exclusivement en formation continue ("DASSS – Management et Administration du Secteur Social", et "DASSS – Management et Administration des Etablissements de Santé").

Laboratoires

Le Master AES, anciennement DASSS, est adossé depuis sa création au Centre Michel de l'Hospital, laboratoire axé sur le domaine juridique. La création, début 2018, d'un laboratoire de recherche en sociologie à l'UCA, le LESCORES (Laboratoire d'Etudes Sociologiques sur la CONstruction et la REproduction Sociales) a permis au master DASSS d'établir un adossement à la recherche sur des thématiques sociales. Le LESCORES est un laboratoire de sociologie générale, au sein duquel les thématiques de recherche sont variées : travail, éducation, santé, loisirs, pauvreté, territoires, politiques publiques, etc. Ces champs de recherche variés offrent donc la possibilité de former les étudiant.es à un éventail de thématiques diversifié, et de les accompagner sur des terrains multiples.

Ainsi des étudiant.es de M1 et M2 ont été et peuvent être associé.es à des recherches en cours, et réaliser des enquêtes de terrain (notamment dans le cadre d'une grande enquête sur la pauvreté en milieu rural qui a fait l'objet d'une publication ou d'une recherche monographique sur le bassin thiernois) pilotées par les enseignant.es-chercheur.es du LESCORES présent.es dans l'équipe pédagogique du master.

Aucun cours dispensé en distanciel

Lieu(x) de la formation

- Clermont-Ferrand

Contacts

École de Droit

Université Clermont
Auvergne 41, bd François-
Mitterrand CS 20054
63002 Clermont-Ferrand
Cedex 1

Renseignements

Responsable(s) de formation

Agnes ROCHE
Tel. +33473177593
Agnes.ROCHE@uca.fr

Établissements

Le Master AES bénéficie d'une relation privilégiée avec des partenaires socio-économiques locaux, susceptibles d'intervenir dans l'élaboration de la formation ou dans les enseignements, au conseil de perfectionnement, d'accueillir les étudiants en stage ou en alternance :

- CHU de Clermont-Ferrand
- Centre Jean Perrin
- EHPAD (75 EHPAD privés et publics du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire, du Cantal, de l'Allier)
- CLIC du Puy-de-Dôme (Issoire, Billom, Riom, agglomération de Clermont-Ferrand, ...)
- Maison Départementale des Personnes Handicapées 63
- Agence Régionale de Santé
- Direction Régionale Jeunesse et Sport Cohésion Sociale
- Conseils Départementaux (63, 15, 03, 43)
- Cliniques et hôpitaux
- Établissements pour personnes handicapées
- Structures de protection de l'enfance
- Structures dans le champ de l'insertion
- Structures privées d'aide à domicile
- Centres Communaux d'Action Sociale
- Organismes de protection sociale (CAF, URSSAF, CARSAT, CPAM, MSA).

Programme

Les informations ci-dessous sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de mises à jour.

Maquettes des enseignements

[Parcours Administration des Etablissements de Santé \(AES\)](#)

[Parcours Administration du Secteur Social \(ASS\)](#)

Réservés à la Formation Continue :

[Parcours Management et Administration des Etablissements de Santé \(MAES\)](#)

[Parcours Management et Administration du Secteur Social \(MASS\)](#)

Modalités de sélection

Recrutement en Master 1

Sur une cinquantaine d'étudiant.es de Master 1, il est habituel de recruter environ la moitié de l'effectif en L3 AES, (issus de la licence AES de l'UCA mais aussi d'autres universités).

Un quart de l'effectif de Master 1 est constitué d'étudiant.es issus d'autres L3 (droit public, droit privé, sociologie essentiellement), pour l'essentiel de l'UCA.

Enfin un dernier quart de l'effectif est constitué de titulaires d'un titre professionnel (éducateur.éducatrice spécialisé.e, conseiller.e en économie sociale et familiale, assistant.e social.e, infirmier.e diplômé.e d'état) ou d'une licence professionnelle (économie sociale et solidaire, médiateur socio-économique, management du logement social, sciences sanitaires et sociales).

Recrutement en Master 2

L'essentiel du recrutement se réalise à l'entrée du Master 1. Seuls des étudiant.e.s en Formation Continue peuvent intégrer directement le Master 2 (dans certains cas via une Validation des Acquis Professionnels). L'objectif est de maintenir un effectif de 10 à 15 personnes en Formation Continue en Master 2.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée d'universitaires et d'intervenant.e.s professionnel.le.s extérieur.e.s. Les universitaires assurent environ 60% des cours, les intervenant.e.s extérieur.e.s environ 40%.

Rolindes Arroyo, Consultante en management
Claude Benayoun, Maître de Conférences, Ecole de Droit
Philippe Bernaz, Ancien Directeur Général de la solidarité et de l'action sociale, CD 63
Elisabeth Boissy Turcius, Consultante RH
François Cafarelli, Maître de Conférences, Ecole de Droit
Yann Campocasso, Directeur de l'hôpital d'Aubusson, directeur de maison de retraite
Ousmane Diallo, Directeur de secteur, Adapei 63
Eric Esposito, Formateur à l'Ecole Nationale des Finances Publiques
Véronika Faure, Comédienne
William Ferrandon, Avocat
Gwennaël François, Professeur, Ecole de Droit
Alexiane Gagnepain, Directrice EHPAD Montmarault
Marie José Gombert, Directrice Puy-de-Dôme URSSAF Auvergne
Marion Hoffmann, Directrice d'EHPAD (Résidence des Volcans)
Anne Jacquemet-Gauché, Professeure, Ecole de Droit
Anne-Sophie Jarrige, Consultante GRH
Christophe Jaurand, Chargé de mission qualité et contrôle interne, Conseil Départemental 63
Joaquim Jornet Veà, ATER, Ecole de Droit
Caroline Lantero, Maître de Conférences, Ecole de Droit
Sandrine Laquit, Directrice de la MDPH 63 et Maître de Conférences associée
Sacha Leduc, Maître de Conférences, Ecole de Droit
Christophe Mariano, Maître de Conférences, Ecole de Droit
Sandrine Nadaud, Professeure d'anglais
Florian Passelaigue, Inspecteur des affaires sanitaires et sociales, ARS 03
Agnès Roche, Professeure, Ecole de Droit
Mathilde Rousseaux, Directrice des Affaires Financières et du contrôle de gestion, CHU
Laurène Rousset-Rouvière, Avocate
Simon Voillet, Directeur national de la validation des comptes et de la relation avec les corps de contrôle de l'Assurance-Maladie

Rythme

Les cours de Master 1 ont lieu du lundi matin au mercredi midi, et les cours de Master 2 ont lieu du mercredi 13h au vendredi 20h.

Cette organisation sur une demi-semaine permet aux étudiants :

- d'avoir un job étudiant sur des plages horaires compatibles avec leurs études (étudiant.es en formation initiale),
- de réaliser un stage tout au long de l'année, deux jours et demi par semaine (étudiant.es en formation initiale),
- de conserver leur emploi à temps partiel (étudiant.es en formation continue),
- d'être en entreprise la moitié de la semaine (apprentissage ou contrat de professionnalisation).

Alternance

Les apprenti.es, les personnes en contrat de professionnalisation ou en formation continue bénéficient d'un module d'accompagnement personnalisé (16h).

L'organisation des enseignements, sur des demi-semaines permet aux apprenti.es et étudiant.es en contrat de professionnalisation d'avoir un rythme de travail optimal.

Les UE 4B et 4C (management opérationnel dans le secteur sanitaire et social) du M2 peuvent être suivies par des personnes en formation continue sans être pour autant inscrites en M2. Si au terme de la validation de ces deux modules, elles souhaitent valider le M2, elles peuvent s'inscrire l'année suivante et valider le diplôme. Plusieurs personnes choisissent chaque année cette modalité de formation.

Pour plus de détails sur l'alternance : voir la [page dédiée](#) sur le site de l'Ecole de Droit

Stages

Un stage (ou un mémoire) est prévu en Master 1. La quasi-totalité des étudiant.es de Master 1 réalise un stage, plutôt qu'un mémoire. La durée minimale prévue est de 1 mois. Le stage doit permettre une première découverte du champ sanitaire et social, mais aussi de préciser le projet professionnel (notamment s'il est plus orienté vers le domaine sanitaire ou vers le domaine social). Certaines compétences peuvent être mises en œuvre dans le cadre de ce premier stage (améliorer les connaissances juridiques relatives aux politiques sociales, observer et analyser les phénomènes sociaux en lien avec les politiques sociales et les publics qui en sont bénéficiaires, observer et analyser la gouvernance d'un établissement ou un service, aborder la gestion des ressources humaines, sociales et financières, observer et analyser l'ancrage territorial des projets). Le stage fait l'objet d'un rapport de stage d'une trentaine de pages.

Le stage de Master 1, est affecté de 6 crédits, et le stage de Master 2, d'une durée de 2 mois minimum entre mai et septembre (ou à mi-temps tout au long de l'année universitaire), est valorisé à hauteur de 12 crédits. Le volume horaire des cours de Master 2 est moindre, afin de permettre la réalisation du stage et du rapport de stage (une cinquantaine de pages).

Modalités d'évaluation

Le passage de la première à la deuxième année n'est soumis qu'à la validation des Unités d'Enseignement. Le niveau de développement de chaque compétence est fourni à l'issue de la première année à l'étudiant à titre indicatif.

Le niveau de développement des compétences est fourni à tous les étudiants à la fin du Master.

L'idée générale est d'accorder une place majeure au contrôle continu, place qui va croissant entre le Master 1 et le Master 2. Ainsi en Master 1, le contrôle continu constitue 24 crédits sur 60, les examens terminaux 30 crédits, et le stage 6 crédits.

En Master 2, le contrôle continu constitue 36 crédits sur 60, les examens terminaux 12 crédits, et le stage 12 crédits. Pour certaines matières enseignées, il est clair que c'est l'oral qui est évidemment le mode d'évaluation requis (communication orale), pour d'autres, c'est l'écrit (techniques d'enquêtes, atelier d'écriture professionnelle, note de synthèse). Pour toutes les autres matières, l'objectif est d'accorder une part à peu près égale à l'écrit et à l'oral (ex : réalisation d'un devoir écrit sur table + un exposé oral).

A consulter : [Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences \(M3C\)](#)

Master Administration Economique et Sociale

Master Administration Economique et Sociale parc. DASSS – Administration du secteur social

- **Master 1 Administration du secteur social**
 - Semestre 1
 - CONB 1

- UE 1A – Fondamentaux juridiques *9 crédits*
 - Droit approfondi du travail
 - Droit de la sécurité sociale
 - TD Droit de la sécurité sociale
- UE 1B – Questions sanitaires et sociales 1 *9 crédits*
 - Système de protection sociale en Europe
- UE 1C – Politiques publiques *6 crédits*
 - Politiques publiques
 - TD Politiques publiques
- UE 1D – Professionnalisation *6 crédits*
 - Techniques d'enquêtes
 - Communication orale
- Semestre 2
 - CONB 2
 - UE 2A – Cadres juridiques et comptables *9 crédits*
 - Droit de la responsabilité administrative
 - Gestion financière et comptable des organisations
 - UE 2B – Questions sanitaires et sociales 2 *12 crédits*
 - Grands enjeux de la protection sanitaire et sociale
 - TD Grands enjeux de la protection sanitaire et sociale
 - UE 2C – Professionnalisation *9 crédits*
 - Stage et rapport de stage ou mémoire
 - Anglais
- **M2 ASS**
 - Semestre 3
 - CONB 1
 - UE 3A – Questions sociales *9 crédits*
 - Analyse des comportements déviants
 - UE3B–Outils de gestion du secteur sanitaire et social *9 crédits*
 - Analyse financière
 - GRH
 - UE 3C – Outils de professionnalisation *12 crédits*
 - Anglais 3
 - Atelier d'écriture professionnelle dans le secteur social 1
 - Techniques d'enquêtes
 - Note de synthèse dans le secteur social
 - Semestre 4
 - CONB 2
 - UE 4A – Insertion, famille, dépendance et action publique *12 crédits*
 - Enfance, famille et action publique
 - TD Handicap, vieillesse et action publique
 - Exclusion, insertion et action publique
 - TD Exclusion, insertion et action publique

- UE 4B – Recherche et pratique professionnelle *6 crédits*
 - Atelier d'écriture professionnelle dans le secteur social 2
 - Communication orale dans le secteur social
- UE 4C – Stage *12 crédits*
 - Stage et rapport de stage ou mémoire

Master Administration Economique et Sociale

Master Administration Economique et Sociale parc. DASSS Management et administration du secteur social (FC)

- **M2 MASS**
 - SEMESTRE 3
 - CONB 1
 - UE 3A – Questions sociales *9 crédits*
 - Analyse des comportements déviants
 - UE 3B – Outils de gestion du secteur sanitaire et social *9 crédits*
 - Analyse financière
 - GRH
 - UE 3C – Outils de professionnalisation *12 crédits*
 - Anglais 3
 - Management opérationnel dans le secteur sanitaire & social 1
 - SEMESTRE 4
 - CONB 2
 - UE4A – Insertion, famille, dépendance et action publique *12 crédits*
 - Enfance, famille et action publique
 - TD Handicap, vieillesse et action publique
 - Exclusion, insertion et action publique
 - TD Exclusion, insertion et action publique
 - UE4B *6 crédits*
 - Management opérationnel dans le secteur sanitaire & social 2
 - UE4C – Stage *12 crédits*
 - Stage et rapport de stage ou mémoire

Master Administration Economique et Sociale

Master Administration Economique et Sociale parc. DASSS – Administration des établissements de santé

- **Master 1 Administration des établissements de santé**
 - Semestre 1
 - CONB 1
 - UE 1A – Fondamentaux juridiques *9 crédits*
 - Droit approfondi du travail
 - Droit de la sécurité sociale
 - TD Droit de la sécurité sociale

- UE 1B – Questions sanitaires et sociales 1 *9 crédits*
 - Système de protection sociale en Europe
- UE 1C – Politiques publiques *6 crédits*
 - Politiques publiques
 - TD Politiques publiques
- UE 1D – Professionnalisation *6 crédits*
 - Techniques d'enquêtes
 - Communication orale
- Semestre 2
 - CONB 2
 - UE 2A – Cadres juridiques et comptables *9 crédits*
 - Droit de la responsabilité administrative
 - Gestion financière et comptable des organisations
 - UE 2B – Questions sanitaires et sociales 2 *12 crédits*
 - Grands enjeux de la protection sanitaire et sociale
 - TD Grands enjeux de la protection sanitaire et sociale
 - L'organisation sanitaire
 - UE2C-Professionnalisation *9 crédits*
 - Stage et rapport de stage ou mémoire
 - Anglais
- **M2 AES**
 - SEMESTRE 3
 - CONB 1
 - UE 3A – Administration des établissements sanitaires *9 crédits*
 - Les établissements de santé
 - Financement des établissements de santé
 - Responsabilité des établissements
 - UE 3B – Outils de gestion du secteur sanitaire et social *9 crédits*
 - Analyse financière
 - GRH
 - UE 3C – Outils de professionnalisation *12 crédits*
 - Note de synthèse dans le secteur sanitaire
 - Anglais 3
 - Atelier d'écriture professionnelle ds le secteur sanitaire 1
 - Techniques d'enquêtes
 - SEMESTRE 4
 - CONB 2
 - UE 4A – Outils de direction *6 crédits*
 - Droits et devoirs des patients et praticiens
 - Certification, évaluation, qualité
 - UE 4B – Action de l'Etat *6 crédits*
 - TD Handicap, vieillesse et action publique
 - UE 4C – Recherche et pratique professionnelle *6 crédits*

- Communication orale dans le secteur sanitaire
- Atelier d'écriture professionnelle ds le secteur sanitaire 2
- UE 4D – Stage *12 crédits*
 - Stage et rapport de stage ou mémoire

Master Administration Economique et Sociale

Master Administration Economique et Soc. parc. DASSS Management et administration des établissements de santé–2e a (FC)

- **M2 MAES**
 - SEMESTRE 3
 - CONB 1
 - UE 3A – Administration des établissements sanitaires *9 crédits*
 - Les établissements de santé
 - Financement des établissements de santé
 - Responsabilité des établissements
 - UE 3B – Outils de gestion du secteur sanitaire et social *9 crédits*
 - Analyse financière
 - GRH
 - UE 3C – Outils de professionnalisation *12 crédits*
 - Anglais 3
 - Management opérationnel dans le secteur sanitaire & social 1
 - SEMESTRE 4
 - CONB 2
 - UE 4A – Outils de direction *6 crédits*
 - Droits et devoirs des patients et praticiens
 - Certification, évaluation, qualité
 - UE 4B – Action de l'Etat *6 crédits*
 - TD Handicap, vieillesse et action publique
 - UE 4C – *6 crédits*
 - Management opérationnel dans le secteur sanitaire & social 2
 - UE 4D – Stage *12 crédits*
 - Stage et rapport de stage ou mémoire

Rythme

Compatibilité avec une activité professionnelle

Les cours de Master 1 ont lieu du lundi matin au mercredi midi, et les cours de Master 2 ont lieu du mercredi 13h au vendredi 20h.

Cette organisation sur une demi-semaine permet aux étudiants :

- d'avoir un job étudiant sur des plages horaires compatibles avec leurs études (étudiant.es en formation initiale),
- de réaliser un stage tout au long de l'année, deux jours et demi par semaine (étudiant.es en formation initiale),
- de conserver leur emploi à temps partiel (étudiant.es en formation continue),

- d'être en entreprise la moitié de la semaine (apprentissage ou contrat de professionnalisation).

Alternance

Les apprenti.es, les personnes en contrat de professionnalisation ou en formation continue bénéficient d'un module d'accompagnement personnalisé (16h).

L'organisation des enseignements, sur des demi-semaines permet aux apprenti.es et étudiant.es en contrat de professionnalisation d'avoir un rythme de travail optimal.

Les UE 4B et 4C (management opérationnel dans le secteur sanitaire et social) du M2 peuvent être suivies par des personnes en formation continue sans être pour autant inscrites en M2. Si au terme de la validation de ces deux modules, elles souhaitent valider le M2, elles peuvent s'inscrire l'année suivante et valider le diplôme. Plusieurs personnes choisissent chaque année cette modalité de formation.

Pour plus de détails sur l'alternance : voir la [page dédiée](#) sur le site de l'Ecole de Droit

Stage(s)

Stage(s)

Oui, obligatoires

Informations complémentaires sur le(s) stage(s)

Un stage (ou un mémoire) est prévu en Master 1. La quasi-totalité des étudiant.es de Master 1 réalise un stage, plutôt qu'un mémoire. La durée minimale prévue est de 1 mois. Le stage doit permettre une première découverte du champ sanitaire et social, mais aussi de préciser le projet professionnel (notamment s'il est plus orienté vers le domaine sanitaire ou vers le domaine social). Certaines compétences peuvent être mises en œuvre dans le cadre de ce premier stage (améliorer les connaissances juridiques relatives aux politiques sociales, observer et analyser les phénomènes sociaux en lien avec les politiques sociales et les publics qui en sont bénéficiaires, observer et analyser la gouvernance d'un établissement ou un service, aborder la gestion des ressources humaines, sociales et financières, observer et analyser l'ancrage territorial des projets). Le stage fait l'objet d'un rapport de stage d'une trentaine de pages.

Le stage de Master 1, est affecté de 6 crédits, et le stage de Master 2, d'une durée de 2 mois minimum entre mai et septembre (ou à mi-temps tout au long de l'année universitaire), est valorisé à hauteur de 12 crédits. Le volume horaire des cours de Master 2 est moindre, afin de permettre la réalisation du stage et du rapport de stage (une cinquantaine de pages).

Modalités d'évaluation

Le passage de la première à la deuxième année n'est soumis qu'à la validation des Unités d'Enseignement. Le niveau de développement de chaque compétence est fourni à l'issue de la première année à l'étudiant à titre indicatif.

Le niveau de développement des compétences est fourni à tous les étudiants à la fin du Master.

L'idée générale est d'accorder une place majeure au contrôle continu, place qui va croissant entre le Master 1 et le Master 2. Ainsi en Master 1, le contrôle continu constitue 24 crédits sur 60, les examens terminaux 30 crédits, et le stage 6 crédits.

En Master 2, le contrôle continu constitue 36 crédits sur 60, les examens terminaux 12 crédits, et le stage 12 crédits. Pour certaines matières enseignées, il est clair que c'est l'oral qui est évidemment le mode d'évaluation requis (communication orale), pour d'autres, c'est l'écrit (techniques d'enquêtes, atelier d'écriture professionnelle, note de synthèse). Pour toutes les autres matières, l'objectif est d'accorder une part à peu près égale à l'écrit et à l'oral (ex : réalisation d'un devoir écrit sur table + un exposé oral).

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac +5

Niveau de sortie

- Niveau 7 : Master

Compétences visées

Activités visées / compétences attestées

- Maîtriser les connaissances juridiques relatives aux politiques publiques dans le secteur social, médico-social et sanitaire et à leurs acteurs ;
- Observer et analyser les phénomènes sociaux en lien avec les politiques publiques concernées et les publics qui en sont bénéficiaires ;
- Diriger un établissement ou un service ;
- Gérer des ressources humaines, sociales et financières ;
- Porter des projets territoriaux.

Poursuites d'études

Le Master AES a vocation à déboucher sur une insertion professionnelle en sortie de Master 2. Il est cependant possible pour l'étudiant.e qui le souhaite de s'orienter vers une thèse (en sociologie ou en droit public).

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité

Le Master AES offre des débouchés nombreux dans l'encadrement et la direction dans le champ sanitaire, social et médico-social, et dans le domaine de la protection sociale.

Il constitue une bonne préparation aux concours de l'EN3S (Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale), de l'EHESP (Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique), d'attaché.e territorial.e (option gestion du secteur sanitaire et social), etc ...

Parcours DASSS-ASS et DASSS- MASS

Responsable de circonscription d'action sociale (K1201)

Responsable de circonscription d'intervention sanitaire et sociale (K1201)

Chef de service socio-éducatif (K1403)

Directeur, directrice d'entreprise ou de service d'aide par le travail ESAT (K1403)

Directeur, directrice d'établissement de protection de la jeunesse (K1403)

Directeur, directrice d'établissement médico-social (K1403)

Directeur-adjoint, directrice-adjointe d'établissement médico-social (K1403)

Directeur, directrice d'établissement à caractère social (K1403)

Directeur, directrice de foyer d'hébergement social (K1403)

Directeur, directrice de maison de retraite (K1403)

Directeur-adjoint, directrice-adjointe de maison de retraite (K1403)

Responsable d'association à caractère social (K1403)

Responsable d'un service communal d'action sociale (K1403)
Responsable d'un service d'information et de coordination gérontologique (K1403)
Responsable d'unité de services à la personne (K1403)
Responsable d'établissement médico-éducatif (K1403)
Responsable de pôle ou d'unité d'action sociale (K1403)
Responsable de résidence pour personnes âgées (K1403)
Responsable de secteur d'aide à domicile (K1403)
Responsable de structure d'accueil social (K1403)
Inspecteur des affaires sanitaires et sociales (K1502)
Responsable d'unité de gestion d'organisme de protection sociale (M1302)
Attaché.e territorial.e (K1404)

Parcours DASSS-AES et DASSS-MAES

Directeur, directrice d'hôpital public (K1403)
Directeur, directrice-adjointe de centre hospitalier (K1403)
Directeur, directrice d'établissement médico-social (K1403)
Directeur, directrice-adjointe d'établissement médico-social (K1403)
Directeur, directrice d'établissement privé de santé (K1403)
Directeur, directrice de clinique (K1403)
Responsable d'établissement de santé (K1403)
Directeur, directrice de maison de retraite (K1403)
Directeur-adjoint, directrice-adjointe de maison de retraite (K1403)
Responsable d'un service d'information et de coordination gérontologique (K1403)
Responsable d'unité de services à la personne (K1403)
Responsable d'établissement médico-éducatif (K1403)
Responsable de résidence pour personnes âgées (K1403)
Responsable de secteur d'aide à domicile (K1403)
Inspecteur des affaires sanitaires et sociales (K1502)
Responsable d'unité de gestion d'organisme de protection sociale (M1302)
Attaché.e territorial.e (K1404)

Insertion professionnelle

La dernière enquête UCA sur l'avenir des diplômé.e.s fait apparaître que les les diplômé.e.s de la promotion 2020 ont un taux d'insertion professionnelle de 85% six mois après l'obtention de leur diplôme.